Bulletin Municipal d'ORTAFFA

Infos & actualités de la Commune d'Ortaffa

mairie-ortaffa.fr

Sommaire

- Éditorial
- Listes électorales
- Bilan des investissements
- Travaux en cours et en projet
- Rénovation énergétique
- Le passage à gué
- Sécurité
- Quelques règles en ville
- Voisins vigilants et solidaires
- Prélèvement à la source
- Rentrée scolaire 2019
- Le parlement des enfants
- Les feux de la Saint Jean
- La Festa Major
- Théâtre de l'Olibède
- Ortaffa Tonus
- Ambiance d'ateliers
- Yoga de l'énergie
- Ayuverda66
- Club amitiés loisirs
- Téléalarme
- Mam les P'tites Fripouilles
- Cami rando
- Eco transport
- AJC Collet
- Association informatique
- Anciens combattants
- Que es Axo
- Numéros utiles

VENTE DE CALENDRIERS DE FIN D'ANNÉE

Attention! Seuls les facteurs, les pompiers et le personnel du service de collecte des ordures ménagères de la CCACVI sont habilités à se présenter à votre domicile pour proposer leurs calendriers.



De bonnes idées pour vos travaux de rénovation énergétique en page 4

ler Janvier 2019



Entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu



Éditorial

ORTAFFA MAINTIENT L'INVESTISSEMENT

Malgré un contexte économique peu optimiste, Ortaffa poursuit son développement, en particulier parce que l'équipe municipale en place a choisi de maintenir l'investissement.

Cet investissement est nécessaire pour œuvrer en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des Ortaffanencs, du bien vivre ensemble, mais également afin d'attirer des investisseurs et de promouvoir notre territoire.

Avec une croissance démographique notable, de nouveaux arrivants chaque année, il est de notre devoir de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins de nos administrés.

- En réalisant une salle de motricité pour les plus petits à la maternelle pour optimiser l'accueil de nos écoliers
- Avec la mise en place d'actions culturelles et sportives pour animer notre village.
- Avec la livraison, tant attendue, pour le premier trimestre 2019, des équipements correspondant au rayonnement et à l'animation de notre cité.

Mais nous avons choisi de ne pas en faire peser la contrainte sur le quotidien de nos contribuables. C'est la raison pour laquelle, cette année encore, la part locale de nos impôts ne subira aucune augmentation de taux, parce qu' il nous paraît essentiel de participer au maintien du pouvoir d'achat de nos citoyens.

C'est donc en maîtrisant les dépenses de fonctionnement que le budget primitif 2019 sera élaboré. Changer nos habitudes ,conserver une rigueur et un contrôle absolu des coûts, est la solution envisagée par l'équipe municipale pour permettre à Ortaffa de se faire une place au sein de notre Communauté de Communes.

C'est une gestion responsable au service de nos administrés et de notre territoire, qui participera à la construction de l'avenir de la collectivité.

Je terminerai cet éditorial, en vous souhaitant, au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2019, espérant qu'elle soit synonyme d'apaisement en ces temps difficiles. Qu'elle soit aussi pour notre village une année marquante de développement afin d'accroître son attractivité.

Inscriptions listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrits, il suffit de vous présenter à la mairie munis de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom.

La carte d'électeur vous sera envoyée ultérieurement à votre domicile .



Date limite d'inscription sur les listes le 31 décembre 2018 en Mairie de 9h à 12h

Précisions financières sur l'investissement de 2014 à ce jour

C'est une somme qui oblige au respect, puisque nous parlons de **6 589 000 euros** investis depuis mars 2014 et validés à ce jour, qui correspondent à la :

•	création d'une salle de motricité à l'école maternelle (début 2019)	79 990 euros
•	création d'une aire de jeux et d'un city stade	270 000 euros
•	vidéo protection école primaire et parking	21 000 euros
•	vidéo protection entrées de ville (début 2019)	20 000 euros
•	vidéo protection école maternelle et église (début 2019)	20 000 euros
•	mise en esthétique des rues/ avenues/ entrées de ville	1 700 000 euros
•	remplacements des compteurs plomb	85 000 euros
•	acquisition véhicules électriques/ équipements espaces verts	63 000 euros
•	acquisition ancien garage Salellas	550 000 euros
•	climatisation des deux écoles et de la mairie	45 000 euros
•	rond point ZAC	285 000 euros
•	réhabilitation parking du souvenir français/ abords école	190 000 euros
•	ateliers municipaux/ salle de danse	820 000 euros
•	centre économique et socio culturel	2 300 000 euros
•	sécurisation des voiries/ mise en place de coussins lyonnais	20 000 euros
•	plan déplacement doux/ agenda accessibilité bâtiments publics	20 000 euros

Nous pensons qu'il est indispensable que chaque administré se rende compte du travail accompli par l'équipe municipale, soucieuse de l'embellissement de notre village.

Mais ces précisions nous permettent aussi, d'éclairer une personne du village qui, a découvert l'informatique depuis peu...,et s'est persuadée toute seule, que la vérité (notamment) du financement de ces investissements, se trouve sur internet....!

Donc, nous lui rappellerons que toutes les constructions ou réhabilitations ne sont programmées qu'après avoir validé le financement et l'obtention des aides financières correspondantes.

Enfin, et pour clore ce chapitre, j'ajoute que notre «Pole d'excellence pour la protection de la biodiversité», qui n'est autre que la première miellerie collective de notre Département, sortira de terre en 2019 avec une voie solaire qui, elle aussi, sera une grande première de notre Département; montant de cette opération : 862 000 euros HT.

Taille des haies et des arbres

Nous signalons aux propriétaires que les haies et arbres ne doivent pas empiéter sur les voies publiques. Ils doivent être taillés à la verticale des limites de propriété, de manière à laisser le passage aux véhicules d'entretien (balayeuse, collecte des ordures ménagères, etc.) et la libre circulation des piétons sur le trottoir. La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident.

En cas de danger grave imminent, le maire peut décider de faire abattre des plantations privées présentant un risque pour la sécurité publique.



Travaux en cours et en projet

La commune s'est engagée dans des travaux de réaménagements de l'espace public. Ortaffa se doit d'être une commune moderne et dynamique afin d'être agréable à vivre au quotidien pour l'ensemble de ses habitants. Certains des travaux en cours sont maintenant en voie d'achèvement et nous vous remercions pour votre patience.

CENTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIO-CULTUREL

La réhabilitation de l'ancienne cave viticole est en phase de finition. Les sièges de la salle de spectacle vont être installés. Peintures et menuiseries sont en cours de pose. Le gros œuvre des annexes est terminé. Pour rappel, ces locaux accueilleront, au rez-de chaussée, les cuisines, vestiaires et espace de stockage du matériel (tables, chaises, etc.). L'étage sera dédié à une belle salle de conférence et de réunions. Afin d'aménager un parking devant le CESC le talus entre l'avenue du Canigou et la rue du Château à été dé-végétalisé et sera renforcé.

MIELLERIE COLLECTIVE

Le permis de construire de la future miellerie à été déposé, il est en attente, quelques lenteurs et tracasseries administratives.

FIBRE 2021

Les premières gaines de la fibre optique ont été posées avenue du Vallespir. La suite se fera, par tranche, à partir de janvier 2019.

SÉCURISATION VITESSE DANS LE VILLAGE

La pose de coussins berlinois va débuter dans l'avenue des Albères, l'ancien chemin de Laroque et l'avenue du Vallespir. La pose de ces ralentisseurs se fera progressivement dans les rues les plus passantes du village.

MAS DES CAMOMILLES

Des travaux de réfection vont être effectués car le passage de camions a dégradé la voirie dans la zone du Mas des Camomilles. Une étude est en cours afin de pérenniser les aménagements et assurer la sécurité des usagers.

Rénovation énergétique

Besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ? De diminuer votre facture de chauffage ? D'une chaudière plus performante ? Vous pouvez prétendre à des aides pour les financer :

- Éco-prêt à taux zéro
- Aide en faveur des ménages modestes : coup de pouce économies d'énergie 2018-2020
- Chèque énergie pour aider à payer des factures d'énergie ou des travaux de rénovation
- Exonération de la taxe foncière pour les travaux d'économies d'énergie

https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique

LE PASSAGE A GUÉ

Ce passage, autrefois non aménagé, permettait aux agriculteurs de traverser pour aller travailler de l'autre côté. Quand il y avait trop d'eau, on ne passait pas. Les tracteurs faisant leur apparition, ainsi que d'autres véhicules, le passage s'agrandissait. Le Tech prenant sa source dans le massif du Costabonne, au-dessus de Prats de Mollo, lors de fortes pluies, grossit au fur et à mesure de sa descente.

Dans les années 70, la décision fut prise de construire un passage en dur, tout en laissant l'eau s'écouler. Mesure insuffisante dans les périodes de crues, où il faut interdire la traversée. Depuis déjà quelques années, l'état de la construction posait problème.

En 2013, les services de l'État classent le Tech aval (de Montesquieu à la mer) en zone prioritaire pour la restauration de la continuité écologique. Cette continuité écologique est satisfaite lorsque le passage des sédiments et la migration des espèces animales sont assurés sans entrave. Or, sur le Tech aval, 5 ouvrages, dont le passage à gué, perturbent la continuité écologique. La conséquence de ce classement pour les propriétaires d'ouvrage est l'obligation de le mettre en transparence dans les 5 ans.

Compte tenu de l'ampleur du chantier, en 2015 le Syndicat du Tech a lancé une étude mutualiste sur les 5 ouvrages du Tech aval pour minimiser les coûts et aider les propriétaires à appréhender les aménagements nécessaires pour mettre en conformité leur ouvrage. Grâce à cette approche globale et concertée, les travaux d'aménagements, qui consistent à reconstruire complètement le passage à gué et estimés à plus d'un million d'Euros, sont éligibles à une aide financière de 80 % de l'Agence de l'Eau.

L'évaluation du coût des travaux, entièrement à charge de la commune ne laissait aucune chance d'aboutir. Mais c'est la réforme territoriale (Loi Notre) et le transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) des communes aux Communautés de Communes qui ont rendu ceux-ci possibles.

En janvier 2018 la Communauté de Communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris a choisi de transférer la totalité de la compétence au Syndicat du Tech qui s'occupe depuis plus de 20 ans de la gestion du Tech et des travaux d'intérêt général liés. La requalification du passage à gué rentre dans ce cadre de travaux d'intérêt général et sera donc réalisée par le Syndicat du Tech qui travaille sur le projet avec la commune depuis 2015.

Fin novembre, le Syndicat du Tech est venu présenter, au conseil municipal, les détails du projet. Le passage sera entièrement démonté avant d'être reconstruit et rendu transparent aux sédiments et espèces animales par conception. Seront installées des buses cadres (24) de 2mx2m sur 34 mètres de long.

Le nouveau passage à gué comprendra deux voies de passage. Une de 4m pour les véhicules, l'autre de 2m pour les piétons et cyclistes.

Le nombre de jour de fermeture sera minimisé, 2 à 3 jours par an au lieu de 20 aujourd'hui, puisque les buses permettront d'entonner 5 fois plus de débit qu'à l'heure actuelle.

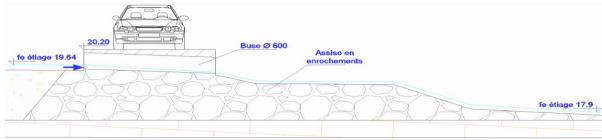
Suite à cette présentation, avant de concrétiser le projet, un long cheminement administratif se déroulera, et ce, pendant 1 an, pour déclarer d'intérêt général les travaux, suite à une enquête publique, et pour obtenir leur autorisation.

Les travaux sont prévus en période de basses eaux et ne pourront pas être réalisés avant 2020.

La municipalité, qui souhaitait un délai plus court, est bien obligée d'accepter ceux de l'administration. Nous nous apprêtions donc à voir se dégrader un peu plus notre passage à gué. Le sort en a voulu autrement, car dernièrement, la digue a cédé. Un trou béant est apparu en surface, rendant la circulation impossible.

Devant les dangers que représente cette cassure, le passage à gué sera fermé jusqu'à la réalisation des travaux.

Actuellement (avant travaux)



Après travaux

Illustrations : Étude pour la restauration de la continuité écologique du Tech Aval : Phase 3 : Avant-Projet passage à gué d'Ortaffa(source : Syndicat du Tech)

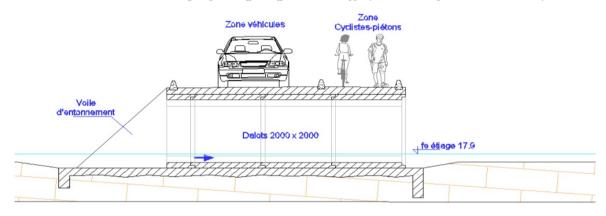
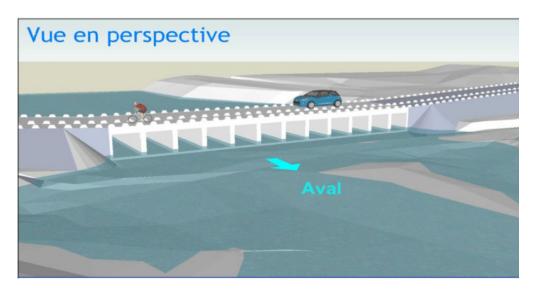


Illustration : Étude pour la restauration de la continuité écologique du Tech Aval : Phase 2 Esquisse (source : Syndicat du Tech)



Sécurité

La sécurité est toujours au cœur des préoccupations du Conseil Municipal.

La délinquance routière sur la commune et notamment dans les rues du village est de plus en plus marquée et met en danger la vie des concitoyens et en particulier des piétons, particulièrement les enfants et les personnes âgées.

Aussi, en juin dernier, notre ASVP a été nommé « Policier Municipal » sur délibération du Conseil Municipal. Sa nomination et sa formation lui permettent désormais d'intervenir sur l'ensemble des infractions au code de la route. Ses attributions ne se limitent pas au domaine routier et concernent également d'autres types de délinquance.

Le conseil municipal étudie la faisabilité d'une mutualisation avec une des communes voisines afin d'optimiser la vigilance qui s'impose.

Cette vigilance est aussi l'affaire de tous.

Pensez à signaler à votre référent de quartier ou à la mairie tout comportement, mouvement ou véhicule suspect.

L'opération « tranquillité **vacances** » permet à la **gendarmerie** nationale et à la police municipale, une fois alertées, de veiller sur votre logement laissé vide pendant votre **absence**. Pensez à prévenir la gendarmerie ou notre policier municipal.

Sécurité routière...tous concernés

Nous vous rappelons que le Policier Municipal de la Commune, nommé en juin dernier par le conseil municipal, est assermenté pour verbaliser, sur le territoire d'Ortaffa, toutes les infractions routières dont les excès de vitesse, les défauts de port ceinture de sécurité conducteurs et passagers, les stationnements gênants avec enlèvement immédiat du véhicule par la fourrière automobile, les non respects des panneaux de signalisation routiers (stop, cédez-le-passage, sens interdit...). Ainsi, il est du devoir de chacun de respecter le code de la route afin de garantir le bien vivre ensemble et la sécurité de tous. Toute infraction sera, sans délai, sanctionnée.

Ortaffa village à 30 km/h

Des contrôles de vitesse ont déjà été effectués sur le territoire communal, et vont être régulièrement renouvelés. Rappelez vous « en agglomération je roule à 30km/h » (arrêté municipal n°2017/54), « sur route nationale et départementale je roule à 80km/h » sauf réglementation spécifique notifiée par panneau de signalisation.



Sortir et rentrer ses poubelles

UNE OBLIGATION ET AUSSI UN GESTE CITOYEN

Pour que les rues de notre agglomération soient agréables à vivre, belles et sécurisées, vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis, au plus tôt, la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrées le jour même. Il s'agit d'une obligation. Au-delà de la pollution visuelle, n'oubliez pas, non plus, que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite à emprunter la chaussée pour les contourner. Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun! Pensons-y! Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble.



Déjections canines



Les déjections canines salissent nos rues, nos massifs fleuris et sont dangereuses pour les passants.

Ramasser les déjections de son animal est une question d'hygiène et une obligation. Tout manquement peut être verbalisé

Pour lutter contre la pollution canine, la Commune va mettre gratuitement à la disposition des propriétaires responsables des distributeurs de sachets , implantés aux endroits les plus fréquentés ainsi que des sachets disponibles en Mairie et en Agence postale sur demande.

Article R632-1 du Code Pénal

Hors le cas prévu par l'article R. 635 -8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article. La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41

Voisin Vigilant et Solidaire

PENSEZ A VOUS INSCRIRE

Pour maintenir l'image d'un village tranquille à la campagne, la municipalité d'Ortaffa a souhaité, en complément de son engagement avec la participation citoyenne, adhérer au dispositif de voisins vigilants et solidaires. L'objectif est de créer des liens privilégiés entre la Mairie et ses administrés sur les thèmes importants que sont la sécurité et le vivre ensemble.

Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire **gratuit** permettant de mettre en relation les habitants d'un même village en s'inscrivant simplement sur **www.voisinsvigilants.org**

Vous pourrez ainsi partager des informations, publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins. Ou encore, recevoir **des alertes** de la mairie qui permettront de prendre les mesures nécessaires selon la situation (alerte cambriolage, alerte météo, information trafic, informations pratiques, évènements...). Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité seront les valeurs essentielles de votre communauté.

Si vous n'avez pas internet, pas de panique! Il suffit qu'une personne de votre entourage fasse la démarche de vous inscrire sur le site et vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir sur votre téléphone portable.

Ce dispositif est complémentaire de la participation citoyenne et les référents déjà en place seront encore plus efficaces grâce à cette plateforme interactive.

Ce que vous devez faire pour adhérer à ce dispositif :

- allez sur le site www.voisinsvigilants.org
- inscrivez vous en allant sur l'onglet **Inscription**
- puis suivez les instructions.

Une fois inscrit, vous découvrirez les autres membres du village et pourrez ainsi échanger, communiquer et partager.

La Mairie a également déjà un compte et publiera régulièrement des mini flash info sur différents thèmes en complément de la diffusion d'alertes (mail/sms)

Pour tout renseignement ou information, n'hésitez pas à venir à la Mairie.

Enregistrez dès maintenant le numéro **06 47 49 26 26** (non surtaxé) qui vous permettra d'**envoyer des alertes directement par SMS** qui seront reçues instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires d'Ortaffa et par la mairie.

Soyez rassurés, vos données personnelles ne sont pas communiquées, sauf si vous donnez votre accord. Seuls les habitants d'Ortaffa ont le droit de s'inscrire sur cette plateforme. Une vérification est faite à chaque inscription évitant ainsi l'accès à des personnes mal intentionnées.

Le prélèvement à la source

RAPPELS ET COMPLÉMENTS

Le contribuable salarié ou retraité continue à déclarer chaque année au printemps les revenus de l'année précédente à l'administration fiscale. Le calcul du taux de prélèvement s'appuie sur les données renseignées dans la déclaration : revenus, personnes à charge, charges déductibles, dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt, etc. En 2019, pour initier le processus, le taux qui vous sera appliqué en janvier sera calculé à partir des revenus de 2017 déclarés en 2018 et ce taux sera actualisé en septembre 2019 après prise en compte de la déclaration concernant les revenus de 2018.Il est important de noter que tout changement de situation (mariage, naissance...) qui impactera le taux à appliquer doit être signalé au plus tôt à l'administration fiscale, qui modifiera le taux de prélèvement.

Prélèvement à la source et crédits d'impôts

Les crédits d'impôts restent calculés sur la base des dépenses mentionnées dans la déclaration de revenus et versés avec une année de décalage : les crédits d'impôts ouverts au titre de 2018 seront versés en 2019, ceux qui seront acquis en 2019 seront versés en 2020. Cependant, un acompte sera versé dès le 15 janvier 2019 pour certains crédits et réductions d'impôts : emploi à domicile, garde d'enfants, hébergement en EHPAD, dons, cotisations syndicales et investissements locatifs. Il correspondra à 60% du montant de l'année précédente. Le solde sera versé à l'été 2019, en fonction des dépenses 2018 indiquées dans la déclaration de revenus du printemps 2019. Les crédits/réductions d'impôt non concernés par cet acompte seront remboursés à l'été 2019. Par ailleurs, les contribuables non imposables du fait de réductions ou crédits d'impôt et qui ont un revenu fiscal de référence inférieur à 25 000€ par part ne seront pas prélevés : leur taux de prélèvement sera ramené à 0%. A noter que si les revenus habituels de 2018 ne sont pas imposés, les revenus exceptionnels perçus en 2018 (plus-values...) le seront imposés selon les modalités habituelles en 2019. De même, les réductions et crédits d'impôt acquis au titre de l'année 2018 seront intégralement restitués au contribuable en 2019.

Le taux de prélèvement : taux individualisé, taux non personnalisé ?

Le taux de prélèvement est la seule information transmise à l'employeur par l'administration fiscale, qui reste l'interlocuteur unique du salarié. Le calcul de l'impôt reste attaché au foyer : par défaut, les membres du couple sont imposés au même taux. Cependant, il est possible d'opter pour un **taux individualisé** correspondant aux revenus individuels, le montant total de l'impôt versé par le couple restant inchangé. Cette option se fait en ligne. Dans les mêmes conditions, un salarié peut, afin de renforcer la confidentialité de ses données, refuser que l'administration fiscale transmette son taux de prélèvement à l'employeur. Celui-ci appliquera alors un **taux non personnalisé** correspondant au seul montant du salaire versé et ne prenant pas en compte les charges de famille. Selon les cas, le contribuable sera remboursé du trop versé l'année suivante, ou devra payer un complément chaque mois sur impots gouv. fr. Le taux non personnalisé sera également appliqué si l'administration fiscale ne peut calculer de taux de prélèvement, par exemple pour un jeune entrant dans la vie active et n'ayant jamais fait de déclaration en son nom propre.

Pour en savoir plus : https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source

Ou 0811 368 368 – ligne de l'administration fiscale réservée au prélèvement à la source

Brûlage de Végétaux

Il est interdit de brûler les déchets verts ou ménagers dans votre jardin. Des déchetteries existent pour y déposer vos déchets. Le brûlage de végétaux sur espaces naturels ou agricoles est autorisé sous réserve d'en faire préalablement la demande via le site :

https://www.autorisation-brulage66.com/page1.php

Préparation rentrée 2019

ÉCOLE MATERNELLE LES FIGUIERS

Si votre enfant rentre à l'école à la rentrée prochaine (enfants nés en 2016, non encore scolarisés) ou si vous allez aménager à Ortaffa d'ici là, et que votre enfant est né en 2015 ou 2014, il est important de vous faire connaître le plus rapidement possible auprès de la Mairie ou de l'école.

Si votre enfant est né en 2017, vous pouvez également vous manifester mais son inscription dépendra du nombre de places restantes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 04 68 22 17 08 ou l'école au 04 68 22 34 96

Le Parlement des enfants

La classe de CM1 CM2 de l'année dernière, qui participait au concours du Parlement des enfants, s'est rendue à Paris au mois de Juin 2018.

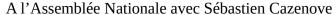
Leur projet de loi n'a pas été retenu mais nous pouvons les féliciter pour leur joli parcours.

Hébergés dans une auberge de jeunesse du quartier Montmartre, ils se sont promenés dans Paris afin de visiter un maximum de monuments et de quartiers de la capitale.

Notre député, Sébastien Cazenove, les attendait à l'Assemblée Nationale. Après une visite guidée, les élèves ont pu rentrer dans l'hémicycle et assister à un débat.

Mme Asoni, directrice de l'école élémentaire, ainsi que M.Pélissier, professeur des écoles ont reçu la médaille de la ville en remerciement de leur implication et investissement au sein de notre école.







Au pied de la Tour Eiffel

Au retour de cet inoubliable séjour parisien, chaque élève a été récompensé en recevant de la part du député Sébastien Cazenove le diplôme de l'Assemblée Nationale et par la municipalité une coupe ainsi que le diplôme du droit civique.



Les Feux de la Saint Jean

En partenariat avec la municipalité, l'association AdoMix a organisé les festivités des feux de la Saint Jean.

Grâce à la forte participation des enfants de nos 2 écoles, accompagnés de leurs parents et enseignants, les rues du village ont été traversées par un magnifique cortège illuminé de lampions et torches, qui ont allumé un magnifique feu dans lequel ont été jetés les traditionnels petits bouquets confectionnés par les enfants de la maternelle.

Réunis dans la cour de l'école élémentaire, les enfants autour d'une ronde ont dansé et chanté la danse de Joan Petit et c'est le groupe Kiss Cool qui a assuré la continuité de la fête en faisant danser petits et grands toute la soirée.

Un grand merci à Clarisse, l'animatrice de l'association, aux enseignants des écoles et à la jeunesse qui, tous ensemble, ont permis l'organisation et la réussite de cette fête traditionnelle.



Présentation des flambeaux pour allumage du feu



Cortège dans les rues du village

LA FESTA MAJOR

La fête de notre village s'est déroulée le week-end du 8 au 9 Septembre 2018.

Le samedi, à partir de 18h30, la Banda Els Companys de Céret a ouvert les festivités pendant que les 220 participants au repas, préparé par Christophe Barnèdes, s'installaient. La banda a assuré l'animation tout au long du repas, puis a laissé sa place à l'orchestre Trio Clin d'Oeil pour la continuité du bal populaire.

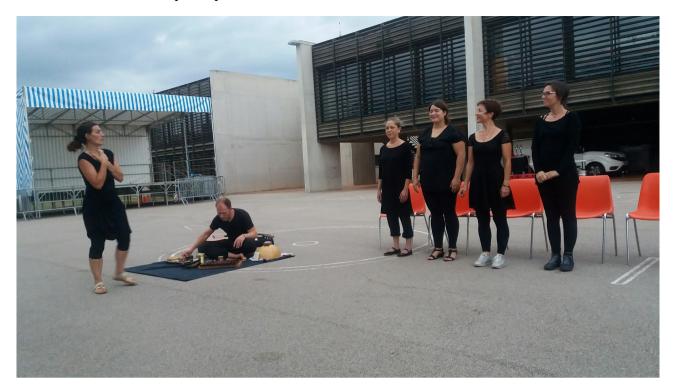
Le dimanche matin, l'abbé Roquefort a célébré la messe, accompagné par les nombreux chanteurs de la chorale de l'amitié de Théza, qui a offert un splendide concert à l'issue de la cérémonie.



En fin d'après midi la Cobla La Germanor a fait danser les sardanistes qui ont offert, comme final, une immense ronde humaine.



En clôture de la fête du village, la troupe de théâtre Ricochet a spontanément transformé les mots et histoires vraies racontés par le public en actes théâtraux.



Théâtre de l'Olibède

Nouveau spectacle prévu deuxième trimestre 2019



Les répétitions se succèdent et tous les comédiens espèrent être fin prêts en temps voulu.

Nous vous aviserons dans la prochaine parution des détails de la représentation et de la date retenue.

Si, entre temps, vous voulez vous joindre à nous, le Théâtre de l'Olibède sera heureux de vous accueillir dans sa troupe.

Renseignements: Viviane CAUBEL 06 08 61 93 14 / Danielle FIGUERES 04 68 37 91 84

Association Ortaffa Tonus

Vous souhaitez vous mettre au sport mais vous ne savez pas comment vous y prendre. Vous avez envie de reprendre une activité physique, ou tout simplement de sortir de chez vous pour vous dépenser et passer un bon moment ? Ortaffa Tonus vous propose des cours de gymnastique volontaire dynamiques et adaptés à tous les niveaux et tous les âges.

Tous les mardis et jeudis, de 19h15 à 20h15, à l'ancienne école primaire d'Ortaffa, venez partager avec nous des cours variés de fitness (Crossfit, HIIT, gainages, STEP, renforcement musculaire,...) dans la convivialité et la bonne humeur. Nous vous proposons des cours accessibles avec une réelle progression au fil de l'année. Venez essayer, les deux premiers cours sont offerts.

Les ados sont les bienvenus. Si vous êtes maman et que vous gardez vos enfants, n'hésitez pas à les amener avec vous.

Vous n'avez maintenant plus d'excuse pour ne pas vous remettre au sport!

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06 89 42 82 64 ou par mail à l'adresse : gymvolontaire-066145@epgv.fr.

On vous attend motivés et nombreux !!!

Le bureau d'ORTAFFA TONUS.



Ambiance d'Ateliers vous propose désormais un nouvel atelier Couture pour tous besoins de couture : retouches, modifications et créations....

Contactez moi au 06 22 98 51 73.



L'association de yoga de l'énergie «Fleur de Lotus»

vous souhaite de Joyeuses Fêtes

Cours de YOGA Le mercredi de 18 h à 19h30

Animé par Isabelle 06 23 33 66 15



Association, faites vous connaître!

Les nouvelles associations sont les bienvenues . N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie pour vous faire connaître par téléphone au 04 68 22 17 08 ou par mail mairieortaffa@orange.fr Nous soutenons toujours les initiatives qui servent avant tout les intérêts de nos administrés.

AYURVEDA 66

Nous proposons diverses techniques d'auto défense s'appuyant essentiellement sur les **Yawarage**, **aïkido et judo** et d'autres techniques complémentaires, avec ou sans arme, permettant d'éviter les conflits et de se débarrasser de l'agresseur sans violence létale. Simulation de danger sur la voie publique.

Ces cours s'adressent aux débutants (hommes, femmes, enfants) comme à tous ceux qui ont déjà appris cette forme de pratique et qui désirent réviser ou approfondir leurs acquis.

Tous les lundis de 18h30 à 19h30 (enfants) et de 19h45 à 21h15 (adultes).

Nous organisons également des cours de gymnastique chinoise (circulation des énergies avec **Qi Gong shaolin, yi jin jing** et **do in**) accompagnés d'étirements posturaux et renforts musculaires (**yoga flow**) suivis de relaxation et méditation sophronique et sonothérapie avec des bols tibétains.

Tous les mardis et vendredi de 18h30 à 20h15





A la demande, nous pouvons aussi vous organiser une séance individuelle ou en groupe, de **Qi Gong, relaxation sophronique et sonothérapie** le samedi matin de 10h15 à 11h30.

Prix attractifs affichés rue du Château, salle de danse. Site Internet : www.ayurveda66.fr
Pour nous contacter par mail: qigong.ayurveda66@gmail.com ou téléphone : 06 50 95 98 10

Club Amitiés et Loisirs

Comme à l'accoutumée, les adhérents du club amitié et loisir se retrouvent les jeudis deux fois par mois à la salle du clocher de 14h à 17h pour partager le traditionnel gouter loto.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé!

La téléalarme

Vous êtes confronté à de nouvelles difficultés liées au vieillissement de vos parents, de votre conjoint, d'un ami. Vous vous inquiétez pour votre proche parce qu'il est tombé, qu'il se déplace de plus en plus difficilement, qu'il ne dispose pas d'aide à domicile ou que celle-ci n'est présente que quelques heures par jour. La Téléalarme pour personnes âgées est un moyen simple et efficace de le sécuriser et de vous rassurer. Pour plus de renseignement, contactez la Mairie d'Ortaffa.

ASSOCIATION MAM LES P'TITES FRIPOUILLES

Déjà plus de trois ans que la MAM "Les p'tites fripouilles" a ouvert ses portes dans notre village. Virginie, Rachida et Patricia accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans dans une villa récente de plain-pied avec jardin.

Nos premiers bébés sont déjà devenus grands et nous ont quittés pour une nouvelle aventure, l'école! Nous sommes heureuses d'avoir participé à leur épanouissement et c'est avec un petit pincement au cœur que nous les avons laissés partir.

Quelques places sont disponibles, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au 7 rue des cortalets. Vous pouvez aussi nous contacter au 07 68 26 33 76 ou par mail lesptitesfripouilles66560@gmail.com

Nous avons également une page Facebook qui retrace les activités de nos "p'tites fripouilles".

A bientôt!

Virginie, Rachida et Patricia

Cami Rando

La saison 2018/2019 a débuté le lundi 10 septembre 2018 par une randonnée dans les environs de Pézilla la Rivière.

L'assemblée générale ordinaire de l'association a eu lieu le jeudi 18 octobre 2018 à Ortaffa. L'association compte à ce jour 89 adhérents dont 7 animateurs. Elle propose 3 randonnées pédestres et 2 séances de Marche Nordique par semaine.

Le repas de fin d'année de Cami Rando aura lieu le jeudi 13 décembre 2018 au Domaine de Rombeau à Rivesaltes. La traditionnelle galette des rois sera offerte aux adhérents le jeudi 10 janvier 2019.

Composition du bureau saison 2018/2019:

Président : Alain KAUFFMANN Secrétaire : Jocelyne VIDAL Trésorière : Martine AYRAUD

Notre site : http://camirando.blogspot.com/



Transport écologique et mobilité durable

Devenir responsable et économe en consommation d'essence et émission de C02 n'est pas un effet de mode mais bien un mode de vie.

Des idées et des conseils précieux pour réduire sa consommation, accroître la longévité des véhicules et trouver des solutions alternatives au transport, voilà ce que le site éco-transport vous propose.

http://www.eco-transport.fr/eco-conduite/

Association AJC COLLET

Après 6 ans de lutte acharnée, de persévérance et d'abnégation, le travail de notre association a commencé à porter ses fruits. En effet, AJC s'est engagé à obtenir l'application du principe de précaution par rapport aux nouvelles technologies de télécommunication sans fil, téléphones portables, antennes relais, wifi, wimax, ... L' association a pour but d'obtenir, notamment, le déplacement des antennes de téléphonie mobile du château d'eau de la commune de Saint-Génis-des-Fontaines en dehors du village . Un mat a été érigé et reçoit déjà les antennes de Bouygues .

Un grand pas est donc déjà franchi, et les antennes de Orange devraient suivre prochainement . Cette demi victoire pour l'instant nous laisse présager un réel aboutissement d'ici quelques mois.



Association Informatique du Vercol (A.I.V) à Corneilla

L'apprentissage se passe dans une ambiance familiale, conviviale, amicale et dans la bonne humeur. Les animateurs sont là pour vous aider, vous encadrer, vous rassurer, si vous avez peur de cet outil qui vous rendra de nombreux services, notamment pour la déclaration de vos revenus.

Ateliers:

Lundi: 3 ateliers photos (débutant et perfectionnement), qui sont **complets**. (**Nous ne prenons plus d'inscriptions**, par manque d'animateurs).

Mardi: Bureautique, Internet, Skype: à 14h (débutant) et à 18h30 (débutant).

Jeudi : Généalogie : à 14h30, tous les 15 jours.

Jeudi: Maintenance et bon fonctionnement du PC: à 16h45 (une fois par mois).

Vendredi : Bureautique, Internet, Skype : de 10h à 12h (débutant)

Vendredi: Initiation à la tablette, sous Androïd: à 14 heures, tous les 15 jours.

Le club se situe : Maison des associations, rue des Écoles, près de la Mairie de Corneilla del Vercol.

Pour tout renseignement, s'adresser au Président, Monsieur André Hartmann, au :

04.68.22.45.42 ou 06.13.83.43.25 ou <u>and.hart@sfr.fr</u> -

Nous sommes toujours à la recherche d'un animateur **bénévole**, pour l'atelier "**retouche-photo**".



Association des anciens combattants

PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS ALGERIE/TUNISIE/MAROC – T. O. E MISSIONS EXTÉRIEURES VICTIMES DE GUERRES

78ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 et hommage aux Anciens Combattants

Un brillant hommage dans le Souvenir a été rendu aux Morts pour la France en Indochine, notamment à deux camarades Ortaffanencs, tombés dans ce terrible conflit : le Sergent François GUITTARD, le 16 avril 1949 à Phu Té et le Caporal Chef Serge GUITTARD, le 1^{er} avril 1953 à Bon na nga (Tonkin), le 1^{er} avril 1953, et aux Morts pour la France qui ont rallié le Général de Gaulle, suite à son appel du 18 juin 1940.

62 participants ont assisté à la cérémonie, parmi lesquels 46 élèves des CM2, accompagnés par leurs professeurs des écoles, Miguel ALBERTI et Christophe PELLISSIER, Raymond PLA, Maire, Andrée LERICHE, sœur du Caporal Chef Serge GUITTARD, Daniel DUMEZ, garde d'honneur du cimetière national de Notre Dame de Lorette, les AC PG CATM et du comité du Souvenir Français, des porte-drapeaux.

Le premier bouquet tricolore à été déposé par le Maire et Andrée LERICHE, le deuxième bouquet par les élèves, Alex BINCHE et Ava GAVEAUX.

Le Maire a lu le Message et le Président Claude SALONI adressait une fraternelle pensée aux 11 camarades décédés ayant participé à la guerre d'Indochine.

L'Appel du 18 juin 1940 a été rappelé à la mémoire par les élèves Loréna FABRE, Louise DEFLANDRE, Galdric CHEVALIER, Camille REYNARD-PERPIGNA, Cécilia ADIKTI, Jules TESSON, Nelly MARTIN.

La Marseillaise a été chantée par les élèves, sous la direction de leurs professeurs des écoles.

73ème anniversaire du 8 mai 1945, et honneur au Bleuet de France

La célébration du 8 mai 1945 a été marquée avec ferveur et dignité. C'est avec émotion que les nombreux participants ont rendu un hommage particulier à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre Liberté.

Les cérémonies étaient présidées par le Colonel Christian TALARIE, et Jacqueline TURELL, présidente de la Croix-Rouge Française 66, représentée par Marie VANDELLOS, secrétaire départementale.

Le long cortège se formait pour se rendre au cimetière, précédé par la Flamme de la Liberté, portée par l'équipe de bénévoles : Rolland COSTE, Johann TESSON, Nell BRIGNON, Léonie TESSON et Elin DEMIR.

Les élèves de l'école élémentaire étaient accompagnés par Marie-Jeanne ASONI, directrice et Miguel ALBERTI, professeur des écoles.

Au Monument aux Morts, mise en place de la Flamme. La symbolique de la Flamme de la Liberté a été lue par Gilles FABRE, ancien directeur de l'école élémentaire.

Le bouquet tricolore, présenté par Alexis BOLDYREFF, était déposé par les autorités.

Après l'appel des noms et le dépôt de la fleur du Souvenir et de la Mémoire par chaque élève, le Maire Raymond PLA donnait lecture du message du Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées Geneviève DARRIEUSSEL.

La marseillaise était chantée par les élèves, sous la direction de Marie-Jeanne ASONI.

Salle du Conseil Municipal, il a été procédé à la remise des médailles et des diplômes de la Flamme. Le Colonel TALARIE a décoré l'OPEX Johann TESSON de la Croix du combattant.

Claude SALONI a remémoré « le Bleuet de France » depuis ses cent ans d'existence, avec ses diverses et nombreuses actions en faveur des Anciens Combattants et victimes de guerre, vendu pour la 1^{ère} fois sur la voie publique le 11 novembre 1934.

La vente du Bleuet de France effectuée par Fernande BOLDYREFF, Nell BRIGNON et Laurie FOIXET a permis de recueillir 61 €uros.

Après les remerciements à toute l'assistance et aux porte-drapeaux : Amer SELMANOVIC, Claude CHEVALIER, William COLLET et James FOIXET, un apéritif du terroir, offert par la Municipalité, a été servi.

Cérémonie du 14 juillet 2018

Les cérémonies du 14 juillet se sont déroulées avec ferveur et recueillement, en présence de 30 citoyens(es).

Le cortège, avec en tête cinq porte-drapeaux, des sapeurs pompiers du Centre de Secours et d'Incendie d'Elne, des élus, des membres des bureaux des AC. PG. CATM et du Comité du Souvenir Français, d'habitants, se sont rendus au Monument aux Morts.

Claude Saloni a rappelé les origines de la fête nationale. Raymond Pla, Maire, dans son intervention sur la fête nationale dans le contexte du centenaire du 11 novembre 1918, a rendu un hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Un bouquet tricolore, présenté par Rolland Coste, a été déposé par Raymond Pla, Maire, Jacky Malléa, 2^{ème} adjoint, et Julie Ballanéda 3^{ème} adjointe et les conseillers présents.

Salle de la mairie, le président Saloni a remis à Marcel Garcia et Emmanuel Martos la médaille de la participation, du souvenir et de la mémoire pour leur engagement.

Après les remerciements, une brillante Marseillaise a été chantée par les participants, avant de déguster un apéritif dinatoire républicain, offert par la municipalité.

Les Poilus honorés et mémorisés avec ferveur et recueillement

Le centième anniversaire de la fin de la guerre 1914/1918 a été marquée d'un éclat particulier, avec dignité, en présence d'une forte participation.

Messe du souvenir

Elle a été célébrée en présence de 69 fidèles, par l'Abbé René Roquefort et rehaussée par le groupe vocal d'Ortaffa.

Dans son homélie, il a rendu un brillant à tous les Poilus, les victimes de guerre, aux prêtres soldats et à tous ceux et celles Morts pour la France pour notre liberté et la paix. La prière des soldats, écrite par l'évêque de Saint Dié, Alphonse Gabriel, le 1^{er} novembre 1914, a été lu par Claude Saloni, ainsi que le poème « Aux morts de mon pays ». 80 petits pains des tranchées ont été bénis et distribués. Cette messe s'est terminée par « Mille Colombes ».

Au Monument aux Morts

Un long cortège avec les porte-drapeaux, les enfants, des élèves Charline Bes-Mendes qui portait un casque de Poilu trouvé au cours des fouilles sur le champ de bataille de la Marne et Juliette Rappelin qui portait le coussin avec les médailles du poilu Marius Dounyach, avec la Croix de Guerre et deux étoiles cité à l'ordre de la division, les enseignants, le conseil municipal, les sapeurs pompiers, les anciens combattants PG CATM, le Souvenir Français, les associations et de nombreux participants, s'est mis en place devant le Monument aux Morts, où sont gravés les noms des 16 Poilus d'Ortaffa qui sont morts pour la patrie.

A la onzième heure, dans un émouvant silence les cloches ont sonné pendant 4 minutes. Raymond Pla, Maire, a lu le message du Président de la République, qui a été applaudi par l'assistance.

Après le dépôt du bouquet tricolore par le conseil municipal, l'appel des noms a été effectué. Chaque enfant a déposé « la fleur du souvenir ». Une minute de silence a été observée.

Les enfants, sous la direction de Marie-Jeanne Asoni ont chanté la Marseillaise.

Cette émouvante cérémonie s'est déroulée dans le silence comme l'ont voulu la majorité des Poilus, qui ont eu la chance d'échapper à la mort et qui se sont repliés dans le mutisme, en hommage à leurs camarades disparus.

Salle du conseil municipal, le Président a évoqué les états de service de poilus du village et a rendu hommage aux soldats oubliés d'Orient, le cimetière de Bilota en Macedoine qui abrite 6000 tombes de soldats français et coloniaux et un ossuaire accueille entre 7000 et 10000 autres dépouilles inconnues. Des milliers de soldats français morts en Serbie reposent au cimetière militaire de Zajecar. Des écolières Serbes, à l'occasion du centenaire y ont chanté « la Marseillaise ».

Les remerciements et le pot de l'amitié et du souvenir ont terminé ces émouvantes cérémonies, qui resteront dans la mémoire de toutes celles et ceux qui les ont vécus.

Francis Guttierez décoré se la Médaille Militaire

C'est sous l'autorité du Lieutenant Colonel Christophe Corréa, délégué militaire départemental, que l'Adjudant Chef Jean-Claude Mairesse a procédé à la remise de cette prestigieuse décoration, au Sergent Francis Guttierez, dans l'intimité et avec simplicité.

Cette cérémonie a eu lieu le 23 octobre 2018, à 10 h, salle du conseil municipal.

Le président de la section AC PG CATM et du comité du Souvenir Français a souhaité la bienvenue à tous et donné le déroulement de la cérémonie.

Il présente le récipiendaire : Francis Guttierez, né à Oran (Algérie) le 19 décembre 1938, marié à Marie Gimenez, de leur union sont nés 3 enfants. Fonctionnaire de la police de l'air et des frontières, il prend sa retraite en 1993. Il adhère à nos associations en 1986.

De la classe 58 2/C, il a effectué 32 mois d'armée au 1^{er} RCA de Berrouaghi.

Pendant son service, il fait l'objet d'une citation à l'ordre du Régiment pour avoir sauver la vie à son chef de section l'Adjudant Chef Bernard Gauthier au cours d'un accrochage avec un groupe de combat de l'ALN, fortement armé.

La croix de la valeur militaire avec étoile de bronze lui a été décernée.

La médaille militaire a été présentée par Maryvonne Sayos, présidente générale nationale des médailles militaires.

La médaille militaire lui a été remise conformément au protocole par l'Adjudant Chef Jean-Claude Mairesse. Le coussin était présenté par le Colonel Christian Talarie.

L'assistance, debout, a fortement applaudit et ensuite félicité le décoré. Des présents ont été remis. Raymond Pla, Maire, a remercié l'assistance et les porte-drapeaux.

Un excellent buffet dinatoire a clôturé cette émouvante et chaleureuse cérémonie.

<u>Arrondissement</u>: PERPIGNAN 5288 <u>Commune</u>: ORTAFFA

Hommage aux Déportés

C'est une faible assistance qui a participé aux cérémonies organisées à la mémoire des martyrs de la déportation. Elles se sont déroulées sous la pluie, avec dignité et recueillement.

Au Monument aux Morts, le bouquet tricolore, présenté par Rolland COSTE, a été déposé par Raymond PLA, Maire, et Colette TAMPON LAJARRIETTE.

Le Message en commun des associations de Déportés a été lu par Raymond PLA, Maire. Le Président local des AC. PG. CATM et du Souvenir Français Claude SALONI, a rendu hommage à Victor GOMEZ, déporté à Mauthenzen et Dachau à Baptiste BATALLER, déporté à Buchenwald et Raoul VIGNETTES, déporté à Dachau.

Le drapeau de la mairie était porté par Amer SELMANOVIC, et celui de la Section AC. PG. CATM par William COLLET.

Arrondissement: PERPIGNAN 5288 Commune: ORTAFFA

Quête du Souvenir Français

Les bénévoles : Laurie Foixet, Lydie Foixet, William Collet, Noëlle Saloni, Claire Triay et Claude Saloni, ont quêté dans les rues du village, le samedi 3 novembre 2018.

Ils ont recueilli la somme de 295 €uros.

Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles pour leur engagement au service du Souvenir Français.

Croix-Rouge Française

La quête effectuée en faveur de la Croix-Rouge Française a permis de recueillir la somme de 230 euros.

Elle a été effectuée par Lydie Foixet, Laurie Foixet, Lisa Rey, Léonie Tesson, Jules Tesson et Claude Saloni.

Merci aux généreux donateurs et aux dévoués quêteurs.



Que es aixo Histoire et vélo

LES DILIGENCES CATALANES

En catalogne Nord, la diligence a duré plusieurs siècles. A partir de 1790 vont s'organiser des liaisons avec nos voisins du Nord : Toulouse, Marseille, Lyon, Paris, etc. Vont se joindre celles de Catalogne espagnole : Gérone, Lleide, Figuères et Barcelone. Petit à petit, il va se construire et se tisser une toile très dense de communications, chez nous, dans le département. De véritables expéditions qui pouvaient durer plusieurs jours. Ces itinéraires vont être, pendant longtemps, le seul cordon ombilical reliant les villages entre eux. Tout le pays va vivre au rythme des diligences.

Il existait plusieurs modèles. A huit places, pouvant peser 2400 Kg avec les passagers et tirée par huit chevaux. A six places, avec 6 chevaux, si elle ne pèse que 1800 kg. Un conducteur et un ou deux postillons font partie de l'équipage, permettant de parcourir 100 kms, en vingt-cinq heures environ. Les relais sont distants de 12 à 20 kms. Le conducteur est responsable de l'attelage et des passagers, comme le capitaine d'un navire. Le postillon est le vrai conducteur. Quelques années plus tard, la fonction de cocher remplace le conducteur et le postillon.

En décembre 1872 un service régulier au départ de Perpignan est mis en place aux Esplanades « Bar Amouroux », faisant la ligne Perpignan, Villeneuve de la Raho, Montescot, Ortaffa, Brouilla, Saint Génis des Fontaines, Villelongue dels Monts, Laroque, Sorède, Saint André, Palau del Vidre. Le voiturier est Monsieur GLORY. Deuxième itinéraire, départ Perpignan du pont d'en vestit, au bar Ille en 1921 ligne : Villeneuve de la Raho, Bages, Ortaffa, Brouilla, Saint Génis des Fontaines. Monsieur NIBET est le voiturier. A Ortaffa, 1 avenue du Canigou, une plaque bleue scellée sur la façade informe les diligences des distances à parcourir.

Le nombre de véhicules étant insuffisant, il arrivait qu'on prenne des passagers en surnombre, se mettant ainsi en infraction. Les agents des contributions indirectes surveillaient le nombre de places, les prix, le respect des itinéraires, ainsi que les heures de départ. Les amendes allaient de 10 à 1000 Frs avec confiscation du matériel (loi du 25 mai 1817).

Voici quelques anecdotes parues dans la presse de l'époque :

Avril 1901 - La voiture de Baixas a heurté l'automobile de Casals, inspecteur des eaux et forêts. Casals a été grièvement blessé par le timon qui l'a frappé au flanc droit. Il a été transporté chez lui après avoir pris un « cordial » réconfortant au café de SERRES, pas de suites graves.

Octobre 1805 - Dans la nuit du 6 au 7, sur la route de Narbonne à hauteur des baraques de Fitou, six brigands armés détroussent les voyageurs.

Avril 1823 - La gendarmerie du Boulou a saisi le 5 de ce mois, une « Tartane », petite charrette qui retournait en Catalogne par le Perthus avec une douzaine de lames de fleurets et des pistolets, des moules à balle, le tout caché. Tous les objets ont été remis aux douanes

Novembre 1832 - Un conducteur de diligence venant du Perthus le 21 a voulu traverser le Réart à Pollestres. Il se trouva engagé dans l'eau et le sable. Les voyageurs et l'équipage auraient péri, si le sieur André Negre de Pollestres ne se s'était empressé de venir à leur secours.

Chopin et Georges Sand arrivent à Perpignan, l'été 1838 pour leur voyage à Palau de Majorque. La romancière arrivée un peu avant lui, dit « Chopin est arrivé hier soir frais comme une rose et rose comme un navet ». Il a supporté héroïquement ses quatre nuits de malle poste. Il a quitté Paris le 27 août 1838.

Voilà quelques extraits de ce mode de transport que nous n'avons pas connu.

Jo Tubert, un cycliste du terroir.

NUMEROS UTILES

Pompiers: 18

SAMU d'un fixe : 15

SAMU d'un portable : 112

Police Urgence Secours: 17

Pharmacies de garde 32 37

S.O.S Médecin : 08 20 20 41 42 ou 3624

Centre Anti-Poison : 04 91 75 25 25

Hôpital de Perpignan : 04 68 61 66 33

Urgences obstétricales et gynécologiques 04 68 61 62 62

Urgences pédiatriques médicales 04 68 61 69 01

Urgences psychiatriques (CAC 48) 04 68 61 64 17

Urgences vétérinaires : 04 68 50 38 29

ERDF dépannage: 09 726 750 31

Assistante sociale Elne: 04 68 37 60 20

CDC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

Service Eau potable 24h/24h **04 68 95 21 95**

Assainissement: 24h/24h **04 68 81 23 67**

Service éclairage public : 06 87 77 89 45

Ce journal est le vôtre. Des idées de rubriques ou d'articles? Vous pouvez contacter la commission communication en mairie d'Ortaffa ou par courriel. Le comité de rédaction se réserve le droit de publication

Courriel: contact@mairie-ortaffa.fr - Site de la mairie d'Ortaffa: www.mairie-ortaffa.fr

Directeur de publication : Raymond PLA

Rédaction : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Julie BALLANEDA, Danielle FIGUERES, Jacky MALLEA, Raymond PLA, Joseph TUBERT, Jean-Marc VIDAL.

Commission communication : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Danielle FIGUERES, Jean-Marc VIDAL.

Conception et réalisation : Mathieu BAIGES